VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

DIX TERRAINS DE VALEUR

SUR LA RUE MARKS. ENTRE LEONICAS ET JOLIET. FILET RUE PEAR.

A un Pied Seulement de la Ligne de Chars de l'Avenue Napoléon et de Chamandeque du Carrefour Nouvart Bassin.

Une Section s'Ameliorant Rapidement, avec un Avenir Sûr.

In Re Mme Josephine Delmas épouse de G. H. Tregre et al vs Mary Logan et als. Dossier No 90,739

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet MARDI le 30 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Div. E, lu et signé en cour ouverte le 18me jour d'octobre 1909, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix certains lots de terre ensemble avec les améliorations qu'il y trouvent situés dans la ville de Carrollton, autrefois paroisse Jefferson, maintenant paroisse d'Orléans, en cet Etat et désignés par les numéros 13 à 22 inclusivement du Filet B sur un plan dressé par F. J. Richere, député-voyer général, portant la date du 17 novembre 1836 et déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire, et d'après lequel plan lesdits lots 13 à 22 inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Marks sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 13 formant l'encoignure des rues Marks et Leonidas, et le lot 22 l'encoignure des rues Marks et Jefferson (maintenant Joliet) et requis lots forment partie du filet No 30 sur le plan original de ladite ville, lequel filet est borné par les rues Marks, Leonidas (Joliet et Dix-neuvième, maintenant la rue Pear, étant ladite propriété qui a été acquise par le défunt Robert Kay de Edward Hughes, en 2 décembre 1836 par acte passé devant J. B. Marks, notaire, enregistré dans le livre des transferts C. T. I. folio 347.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y a en a garantie par hypothèque de vendeur et hypothèque, devant porter 8 pour cent par an d'intérêt. l'acquéreur ou les acquéreurs en plus de leur enchère doivent payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1909; l'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur,

R. Hardin, & Salé, avocats.
30 oct—30 31—nov 7 14 21 28 30

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

—DE LA—

UNION MARINE WORKS

UN SPLENDIDE ETABLISSEMENT SUR LE FLEUVE MISSISSIPPI, ALGER.

UNE GRANDE OCCASION POUR ACQUERIR UN ETABLISSEMENT EN OPERATION,

Devant Etre Vendu le Tout Ensemble ou en Bloc.

R. S. STERNS vs LA UNION MARINE WORKS

No 90,922—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 11 NOVEMBRE 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 octobre 1909 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans la Cinquième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Patterson, Bermuda, Segnin et le fleuve Mississippi, ledit lot mesurant cent pieds de face à la rue Patterson sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Segnin, quelque soit la mesure s'étendant au fleuve Mississippi et ainsi formant l'encoignure des rues Segnin et Patterson.

Acquis de Clarence Weinberger le 24 déc. 1908, par acte pardevant F. E. Raymond, notaire, livre des transferts 222, folio 575.

Un certain lot de terre ensemble avec bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, et toutes les machines chaudières, pompes et installations y trouvant et toutes dépendances y appartenant situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro 6 de l'filet No 13 borné par les rues Morgan (autrefois Villere), Bermuda (autrefois Barthélemy), Segnin et Patterson, lequel lot mesurant 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, 108 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 1, 108 pieds 9 pouces 2 lignes sur l'autre côté et 31 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, plus ou moins, d'après un plan annexé à un acte de partage passé le 1 mai 1850 pardevant L. T. Caire, ancien notaire en cette ville.

AUSSI Une autre portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, avec les machines, chaudières, pompes et installations dans ladite bâtisse dans le même district et filet que ci-dessus décrite, mesurant en mesure américaine 35 pieds 2 pouces de face à la rue Segnin, 34 pieds 9 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 42 pieds 6 pouces 5 lignes. Ladite portion de terre est formée du lot du coin désigné par le No 16 de l'filet No 13 sur un plan de A. D. Hémecourt, voyer le 1 septembre 1886 et déposé parmi les registres de H. P. Caire, notaire, comme plan 195 de son livre de plans No 6, Bis.

AUSSI Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines chaudières et pompes et installations ladedans qui s'y trouvent, dans le même district et filet que la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot No 14 mentionné de A. D'Hémecourt, voyer, et d'un autre dressé par lui le 14 mars 1842, d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure française, 40 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Morgan sur une profondeur de 108 pieds 8 pouces et 8 lignes sur la ligne de côté près de la rue Segnin, 108 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté opposé.

Bien certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines, pompes et chaudières et installations situées dans le Cinquième District de cette ville, désignées par les lettres A et B dans l'filet borné par les rues Morgan (autrefois Villere), Bermuda (autrefois Barthélemy) Patterson et Segnin, sur un devis de C. U. Lewis, député-voyer de ville, daté du 13 mai 1901, annexé à un acte passé le même jour par devant M. S. Mahoney, notaire en cette ville, une copie duquel devis est annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, de la date du 23 février 1903 lesquels dits lots sont contigus, et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Morgan par des profondeurs suivantes, le lot A de 115 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté le plus près la rue Segnin, et de 114 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne de division du lot A et 114 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne divisée du lot C sur ledit devis. Le lot A ayant 32 pieds 6 lignes de largeur dans le fond et le lot B 32 pieds et 5 lignes sur la ligne du fond.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les machines, chaudières, pompes et installations établies en lesdites améliorations situé dans le faubourg Duverger, dans le Cinquième District de cette ville, ledit lot étant désigné par le numéro 1 de l'filet 13, borné par les rues Morgan (autrefois Villere), Bermuda (autrefois Barthelemy), Patterson et Segnin, sur un plan annexé à un acte de partage passé pardevant H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, date du 1er mai 1850. Ledit lot forme l'encoignure des rues Patterson et Segnin, et mesure 31 pieds 1 pouce et 9 lignes à la rue Patterson sur 109 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur et façade à la rue Segnin, 108 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, et 31 pieds 1 pouce et 6 lignes dans le fond.

Etant les mêmes propriétés qui ont été acquises par la Union Marine Works de la State National Bank, en liquidation, le 27 nov. 1908 par acte pardevant C. I. Denechaud, notaire et enregistré dans le livre des transferts 220, folio 428.

Les propriétés ci-dessus incluant machines, chaudières, pompes, dépendances et accessoires seront vendus tout ensemble comme établissement en opération.

Une liste complète d'après l'inventaire des machines, etc., sera exhibée au moment de la vente ou peut être vue dans les registres de M. E. M. Stafford, notaire, en son étude, No 226 Bâtisse Hennen, ou au bureau des encanteurs.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, la balance, en un crédit de un, deux et trois ans garanti par billets de bien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et hypothéquée au profit d'assurance, et le tout payé pour frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Edw Rightor, W. W. Westerfield, avocats.
1o oct—10 17 24 31—nov 7 11

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Maxwell.

No 90,802—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido JEUDI, le 11 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre en cour, daté et signé le 5 octobre 1909 par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après détaillée, à savoir—

Un lot de terre et améliorations etc., dans le Troisième District, désigné par le No quatorze de l'filet 67, borné par les rues Célestine, Bagatelle, St-Antoine et Gentilly sur un plan annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, le 27 avril 1842, formant l'encoignure des rues Célestine et Bagatelle et mesurant 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Célestine en mesure française, le tout plus ou moins, avec les améliorations et portant le No 1700 rue Fourroux.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant payer les taxes de 1909, les frais de transport et acte de vente pardevant Robert Legier, notaire. L'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat et prendre possession au jour de la signature de l'acte de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.
10 oct—10 17 24 31—nov 7 8 9 10 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Charles Sheriff

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 89,583—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est en pouvoir pour lesquelles le compte final présenté par Charles et Emile Sheriff, exécuteurs de cette succession en ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—R. J. Thiberger & Duffy, Jno J. Rivers, avocats.
30 oct—30—nov 3 8

VENTES A D'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

No 90,009—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E

William Fisherwood vs Henry Graham et als

Terrain du Septième District Lowerline, Pine Irma et Anne.

PAR STROUDBACK & STERN—Encanteur—JEUDI le 2 décembre 1909 à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 20 octobre 1909 et signé en Cour ouverte le 21 octobre 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Trois certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Lowerline, Pine, Irma et Anne, désignés comme lots Nos 12 13 et 14 dans l'filet No 54, Greenville. Lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Irma (autrefois rue Louisa) sur cent vingt pieds de profondeur et formant le coin des rues Pine et Irma.

Conditions—Comptant l'acte de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
31 oct—31—nov 7 14 21 28—déc 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelm Frught et Maria Myers, son épouse.

No 91,098—Cour Civile de District, Div. C, pour la paroisse d'Orléans.

Deux terrains du Cinquième District, Bellville, entre Homer et l'avenue Sidell.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 23 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District, de cette ville, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans l'filet borné par les rues Bellville, Elmira, Homer et l'avenue Sidell, autrefois rue Jackson, et désignés comme lots Nos 9 et 10 et mesurant trente deux pieds trois pouces de face à la rue Bellville, autrefois Chestnut, sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 10 mesurant trente deux pieds un pouce cinq lignes de façade à la rue Bellville sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Homer entre lignes égales et parallèles, tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat pour les demandeurs.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 23.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON TERRAIN POUR BATIR, SIXIEME DISTRICT, AVEC AMELIORATIONS

SUCCESSION DE JOHN CAMPHOR.

No 90,520—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet JEUDI, le 11 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 8 oct. 1909, de l'Honorable Fred D. King juge de la susdite Cour Division E, agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Austerlitz, Magazin, Constantinople et Constance, désigné par la lettre K, sur un plan de Williams voyer, attaché à un acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 1er mars 1879 et mesurant d'après ce plan 30 pieds de face à la rue Austerlitz sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent désigné par le No 928 rue Austerlitz.

Acquis de J. Vic Leclerc par un acte pardevant J. C. Henriques, notaire, le 1er février 1909, livre de transfert 229, folio 691.

Dans un bon voisinage et près de tout commodités.

Conditions — Comptant vingt pour cent comptant au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 oct—10 17 24 31—nov 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

La moitié de l'intérêt indivis dans un Cottage Double, 2136 2138 rue Harmonie. Aussi Deux Terrains dans le Quatrième District.

Arthur Richardson et als vs Ferdinand Richardson et Newton Ellis.

No 90,798—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI le 30 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 21 oct. 1909 et signé le 27 oct. 1909, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une moitié d'un intérêt indivis en un et à un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Parmente, St David (maintenant S. Franklin) Tolédano et St Patrick (maintenant Saratoga), formant l'encoignure des rues Harmonie et St David, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue St David, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 2136 et 2138 rue Harmonie.

Un certain lot de terre dans l'filet ci-dessus décrit, désigné par le No 10 sur un plan de F. N. Courné, architecte, le 28 novembre 1871, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmony sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur ce terrain ne sont pas incluses en cette vente.

Un certain lot de terre avec des bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, situé dans l'filet ci-dessus décrit, formant l'encoignure des rues Tolédano et St David, et mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue St David, 120 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Tolédano, 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé et 36 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite: comptant. Les taxes de 1909 étant à se parer par l'acquéreur; pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 0/0 par an d'intérêt, en une ou plusieurs garanties par lien de vendeur et clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1909 étant à payer par l'acquéreur; dix pour cent comptant au moment de la vente.

Le acquéreur devant payer les frais des actes de vente pardevant Buisière Rouen, notaire.

James J. McLaughlin avocat.
30 oct—30—nov 7 14 21 28 30

Charbon

PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA.

Coke de Gaz et de Fonderie,

W. G. COYLE & CO.,

337 Carondelet,

Phone Main 2126.

CHANTIER DE SUCCURSALE:

4716 Magasins, coin Valeur.

18 sept—

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple,

3021 rue Deuxième,

Près de la rue Derbigny.

Succession de Mme Rosa Brothers reçue par partage de William Lane et veuve par deuxième mariage de James Vitter.

No 90,156—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne MERCREDI le 24 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville juge de la Cour ci-dessus mentionnée Division D daté du 18 oct 1909, dans la Succession de Mme Rosa Brothers il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'filet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Deuxième et Troisième, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le joli cottage simple connu comme No 3024 rue Deuxième bien subdivisé, hangar, citerne, bonne cour sur le devant et sur le côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un ou d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0d intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN HONHOST ET EPOUSE.

A l'Encan JEUDI, le 2 décembre 1909. Cottage simple attrayant 214 S. Rocheblave. Voisinage de Choix du Troisième Ward.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable E. K. Skinner, juge—No 90,685, Cour Civile de District, Division C, daté et signé en cour ouverte le 15 octobre 1909, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 2 décembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'filet No 554, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Gasquet (avenue Cleveland) et la rue Palmyre, désigné par le No 12 et mesurant 27 pieds à la rue Rocheblave sur 148 pieds 11 pouces et 2 1/4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de C. A. De Armas, daté du 29 nov 1886, déposé en l'étude de A. Dreyfous, ancien notaire.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, l'acquéreur devant en plus et au dessus de son enchère payer les frais du dit acte et pour tous les certificats et les taxes de 1909 sur ladite propriété et 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication avec

WILL J. MORGAN, Encanteur
341 333 rue Carondelet.

Legier et Gleason, avocats.
31 oct—3—nov 7 14 21 28—déc 2

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Mary Jane Metcalf.

No 90,720—Cour Civile de District.

Mercredi, 24 Novembre 1909,

A MIDI,

A la Bourse des des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté et signé le 18 octobre 1909 je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit:

Deux certains lots de terre dans le septième District de cette ville, dans l'filet No 17, borné par les rues Lowerline, Hampson, Deslonde et Clinton, lesdits lots numérotés par les Nos 28 et 29 sur un plan dressé par P. A. Hermesmeald le 11 mai 1847 et déposé ci-après sous le No 31 en l'étude de Wm Menaghan ancien notaire en cette ville, lesdits lots mesurant sur un plan dressé par William H. Williams, voyer, dont une copie est annexée à un acte de vente de G. Adler à Pauline Le Blanc, passé le 3 février 1871 comme suit, à savoir:

Le lot No 28, trente pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline, trente pieds en largeur dans le fond, 127 pi de 5 pouces de profondeur sur les lignes du fond des lots 24 à 27, inclusivement et 131 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot 29, et le lot 29 mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Lowerline 30 pieds de largeur dans le fond et 131 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 28, et 133 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du fond des lots Nos 1 à 5, inclusivement, d'après le même plan de William H. Williams.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en deux ans avec 8 pour cent par an, billets à la parquéreur et par lui endossés, le vendeur devant payer les taxes de 1909, et les billets devant être garanti par les clauses usuelles de sécurité avec 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI le 24 novembre 1909 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

German Protestant Bethany Home vs John J. Godfard.

No 90,906—Cour Civile de District.

Le Cottage Elégant No 2922 rue Bourbon.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, daté et signé le 9 octobre 1909 je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les améliorations, consistant en un cottage simple retiré d'alignement dans le Troisième District, canal et rue 1176 bornant les rues St Antoine, Marais et Tonti, laquelle portion de terre commençant à une distance de quatre vingt pieds de l'encoignure des rues Tonti, et mesurant quatre vingt pieds de face à la rue Bourbon sur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est composée de la plus grande portion de la lot 7 et une plus petite portion du lot No 8.

Conditions—Une moitié ou plus comptant; la balance, s'il y en a, en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de l'année 1909 en plus du prix de son enchère et devant payer pour l'acte de vente pardevant Bernard J. Davis, notaire, ledit acquéreur devant fournir les clauses usuelles de sécurité et déposer dix pour cent du prix au moment de l'adjudication avec

GEO ST-PAUL, Encanteur.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité.

CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS, Enseigne aux Dames.

août—

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE No 91,036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Résidence à Trois Etages No 314 rue Royale. A l'Encan à la Bourse No 311 rue Baronne MARDI, le 23 novembre 1909 à midi.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, Dossier No 91,036 dans l'affaire intitulée succession de Félix Cormier, ledit ordre daté et signé le 21 octobre 1909 et adressé à Joseph L. Onorato, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne MARDI le 23 novembre 1909 à midi, à la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'filet No 47, borné par les rues Royale, Dauphine, Ste Anne et Chartres, désigné par la lettre B sur un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, daté du 1er mai 1893, annexé pour référence à un acte d'achat et autre mentionné de ladite Félicie Cormier et mesurant, en mesure américaine, vingt et un pieds trois pouces et six lignes (21 3 6) de façade à la rue Royale sur cent vingt sept pieds et quatre lignes (127 4) de profondeur entre lignes parallèles, ladite ligne parallèle à la rue Royale sur cent vingt deux pieds trois pouces et quatre lignes (122 3 4) de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terre ayant une forme irrégulière, ledit lot de terre étant connu et désigné sous le No 314 rue Royale, Quartier Ste Anne et Chartres, ledit lot de terre étant borné par propriété appartenant à M. V. Dreyfous, ayant une façade en cette ville de 23 pieds et 1 pouce environ en la Rue Royale et ayant la forme de cette parcelle Vte 145 folio 512.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a payable en un crédit de un ou un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue (sera la de tout aménagement) et toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

J. L. Onorato.

Succession de Félix Cormier. Résidence à Trois Etages No 314 rue Royale, Quartier Ste Anne et Chartres, Deuxième District d'Orléans. Succession de Félix Cormier. Résidence à Trois Etages No 314 rue Royale. A l'Encan à la Bourse No 311 rue Baronne MARDI, le 23 novembre 1909 à midi.

Propriété à acquérir devant être assurée par bâtisses sur l'emplacement pour leur valeur intégrale, paiement en prime et une hypothèque spéciale et de transférer et délivrer les polices d'assurance au vendeur ou aux porteurs desdits billets et finalement de payer 10 0/0 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour faire recouvrement desdits billets et partie de l'acquéreur en plus de l'intérêt et prime d'assurance, ainsi que les primes d'assurance pour le bon exécuteur payable pour 1909 et les suivantes et le coût de la propriété et le coût de l'acte de la signature de l'acte de vente et de l'hypothèque chez l'encanteur au moment de la vente et on peut demander au moment de la vente et on peut demander le montant de son enchère la date de vente par devant M. V. Dreyfous notaire 612 rue Dauphine et en cette ville et aux frais de l'acquéreur.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières
910 rue de Tonti.

23 oct 23 24 31 nov 7 14 21 23

W. R. Metzler.

Vente de Propriété Abandonnee.

EN vertu de l'acte 32 de 1904.

Par ordre de Bureau de la Commission du Département de Police, je vendrai MARDI, le 16 novembre, à 10 heures A. M. au Poste Central de Police, un lot d'objets abandonnés, consistant en vêtements, bijouterie, bicycles, etc.

Conditions—Comptant sans limite.

W. R. METZLER, Encanteur.
CHAS DONNAUD Sec. et Tres.
6 nov—6 7 14 16

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple, splendide placement, situé 2420 rue Bradish en passage, entre les rues Tonti et Rocheblave. Succession de Laura Reeves épouse de Isaac Parker.

No 89,950—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet—MARDI, le 30 novembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, je vendrai à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 19 octobre 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'filet No 354, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Gasquet (avenue Cleveland) et la ruelle Bradish (ci-devant rue Tulane, désignée comme lot No 34 de l'filet No 557, et mesurant 30 pieds de face à la rue ou ruelle Bradish sur une profondeur de 90 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No 2422 rue de la Bradish.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 en acte de vente pardevant L. L. Weil, notaire. Un dépôt de 20 0/0 requis au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY, Encanteur.
346 rue Carondelet.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 28 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Herbert E. Woodsum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,127—Division D—Attendu que Arthur F. Woodsum a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Herbert E. Woodsum décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—C. L. Walker, avocat.
7 nov—7 11 16

Succession de Elizabeth Fank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,296—Division D.—Attendu que Henry Fank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Fank décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—A. D. Dangerfield, avocat.
29 oct—29—nov 2 7

Succession de Robert Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 91,277—Division C—Attendu que George Powers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Powers et Blanche Jarouot son épouse, décédés intestats avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—W. McC. Farrow, avocat.
29 oct—29—nov 2 7

Succession de John Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 91,329—Division E—Attendu que Philip Ford a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Ford, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—F. A. Lambert, avocat.
4 nov—4 8 11

Succession de Harry Cage et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 91,345—Division C—Attendu que Hugh C. Cage a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harry Cage et épouse, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Pierre Casbites avocat.
30 oct—30—nov 3 8

Succession de John W. Cowart

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,323—Division C.—Attendu que Mme John W. Cowart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John W. Cowart, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—McCollister & Benedict, avocats.
31 oct—31—nov 4 7

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de l'Usine de la McLellan Dock Company, Meubles de Bureau, Coffrefort en Fer

Pour être vendu sur les lieux